

# In memoriam Robert Périchon



13 - 60

## UNE SEPULTURE DE LA TÈNE A AULNAT

par Raoul PERROT et Robert PÉRICHON

### I — INTRODUCTION

En plusieurs fois, nous avons fait état des travaux effectués en 1966 et 1967 sur le site d'Aulnat, près de Clermont-Ferrand<sup>1</sup>. Dès 1966, au tout début d'un vaste chantier, les premiers éléments de vases d'offrande, disposés autour d'un squelette, apparaissaient. Il fallut attendre la campagne de fouilles 1967 pour dégager complètement le seul ensemble funéraire observé jusqu'à ce jour. Cette sépulture, que les vases d'offrande nous font dater de la fin de La Tène II ou du tout début de La Tène III, méritait, en raison de sa rareté, une étude approfondie. C'est cette étude que nous présentons, en décrivant d'abord la sépulture au moment de sa découverte, en analysant, ensuite, de façon particulièrement détaillée, les éléments osseux composant la partie retrouvée du squelette, en étudiant enfin le mobilier funéraire recueilli qui permit de situer dans le temps cette découverte.

### II — LA SEPULTURE AU MOMENT DE SA DÉCOUVERTE

Le décapage d'une vaste zone — 100 m<sup>2</sup> environ — jusqu'à une profondeur de 0,30 m permettait d'entreprendre une fouille minutieuse dans un gisement de La Tène qui s'avérait extrêmement riche et montrait une superposition de niveaux. Des sols empierreés apparaissaient à une profondeur d'environ 0,60 m, entrecoupés de fosses à débris dans lesquelles s'entassaient d'abondants vestiges céramiques et osseux. A proximité de la première fosse découverte (2) fut mise au jour la partie supérieure d'un vase peint de forme haute, dans un contexte moins fourni en vestiges céramiques et osseux que les abords des poches à débris. Le dégagement de ce vase devait nous en faire découvrir un autre, plus petit, disposé à côté du premier, et au même niveau, soit 0,75 m. En dessous, et à quelques centimètres de ces vases, apparurent les éléments enfoncés d'une boîte crânienne disposée, à notre étonnement, verticalement et la face orientée nord-nord-ouest. Deux grandes assiettes étaient disposées en avant du crâne ; la plus grande, en même temps la plus soignée, contenait les restes d'un repas funéraire, en particulier

1. M. Vichy et R. Périchon, Note de céramologie, La jatte d'Aulnat, dans la Revue Archéologique du Centre, n° 21, 1967.

*Ibid.* Les plaques de Foyers, dans la Revue Archéologique du Centre, n° 24, 1967.

2. A l'intersection des carrés B 21 az et B 21 ay, cf. le rapport des fouilles 1966 à la Direction des Antiquités.

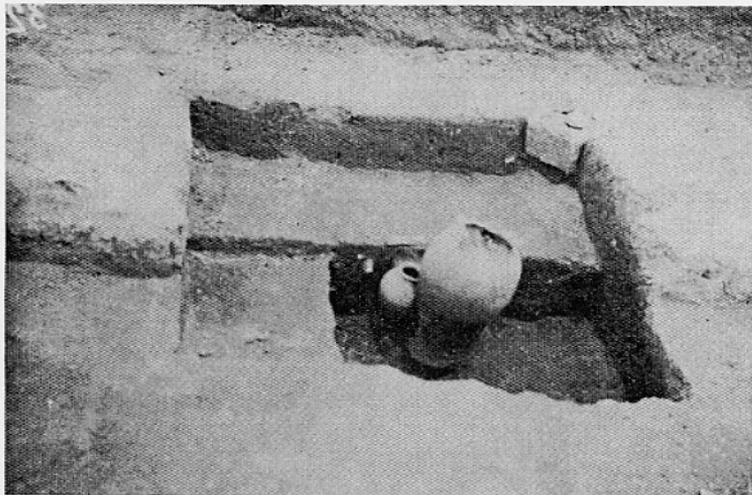


Planche I

des os de bovidés dont l'un avait été brisé pour tenir dans le plat (Pl. I). Quelques fragments d'os brûlés et des traces assez abondantes de charbon de bois étaient observés à proximité de cet ensemble.

Les céramiques furent dégagées en 1966 (3) mais il appartenait à l'un de nous (4) de dégager le squelette au cours de la campagne de fouilles 1967. Or seul un crâne incomplet avait été enseveli : Quelques fragments de la boîte crânienne et des maxillaires. Dans la périphérie de la découverte principale, on observait une côte humaine et une phalange sans que nous puissions affirmer que ces éléments aient un rapport direct avec la sépulture.

Les vases d'offrande, déposés au-dessus et en avant de ce crâne montrent que rien de cette sépulture n'a été bougé ou pillé après l'inhumation. S'agit-il d'une incinération partielle, d'un rite particulier, ou encore d'un cas accidentel ? Il serait imprudent d'être affirmatif à propos de l'un quelconque de ces points. Les analyses qui suivent permettent seulement d'émettre quelques hypothèses.

••

### III — LE MATERIEL OSSEUX

Nous verrons dans un premier point la boîte crânienne, en un second point les fragments de mâchoires ; nous terminerons par un essai de reconstitution et de datation.

#### A — La boîte crânienne (5).

1. — Voûte crânienne s. st. (Planche II, fig. 1). Nous entendons ainsi ce qui est visible de la boîte crânienne en face dorsale. Malgré l'écrasement, il a été assez facile de la reconstituer ; après séparation de la gangue terreuse, elle se révéla constituée de dix fragments d'une épaisseur moyenne de 0,24 cm :

a) Un frontal, en trois fragments, dont les dimensions maximales sont de  $14,37 \times 8,63$  cm. Il présente une nette ligne métatopique dorsale soulignée sur la face interne par une carène. On peut noter également sur la partie antérieure gauche, le toit de l'orbite dont le vestige, d'aspect spongieux, mesure  $2,34 \times 1,25$  cm. La partie postérieure est marquée par l'emplacement de la suture coronale ; cette dernière, au niveau de la ligne métatopique, s'infléchit nettement pour dessiner la partie frontale d'un bregma important dont la dimension médiane est de 5,44 cm.

b) Un pariétal gauche, en deux fragments, mesurant  $15,10 \times 9,28$  cm. La bosse pariétale est bien marquée ainsi que, sur la face interne, la trace des artères menéges. La partie antérieure étant intacte, le raccordement avec la partie postérieure gauche du frontal permet de

3. Il semblait imprudent de laisser en terre ces documents sachant très insuffisants nos moyens de protection.

4. Raoul Perrot.

5. E. Genet-Varcin, l'Homme, dans Faunes et flores préhistoriques, Boubée, 1966, pp. 111 et suiv.

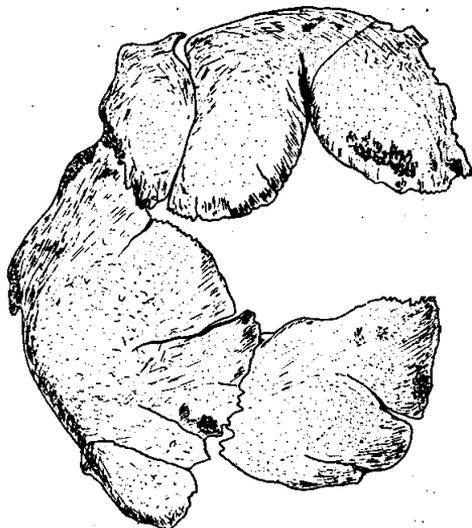


Planche II

reconstituer la face dorsale gauche de la voûte crânienne, ainsi que l'emplacement du bregma.

Sur la partie antéro-latérale gauche, l'emplacement de la suture pariéto-temporale est visible, intacte, sur 3,50 cm et présente un biseau orienté vers l'intérieur.

c) Un pariétal droit, en cinq fragments. Quatre de ces fragments ont permis, après collage, une reconstitution dont les dimensions sont de 7,65 x 6,35 cm, fortement convexe dorsalement et possédant intérieurement des traces de vaisseaux méningés. Il n'a pas été possible de rattacher ce fragment ainsi reconstitué au reste de la boîte crânienne. Par contre, le cinquième fragment, de 8,16 x 6,35 cm, présente un côté intact se raccordant parfaitement, d'une part avec la partie droite du pariétal gauche, ce qui a permis la reconstitution de la suture pariétale sur 3,05 cm et, d'autre part, avec la partie postérieure droite du frontal, d'où reconstitution de la suture coronale droite, par rapport au bregma, sur 2,33 cm.

Il est à souligner que l'écrasement de la boîte crânienne, déjà signalé plus haut, s'est manifesté essentiellement par un aplatissement des bordures gauches du frontal et du pariétal gauche. La conséquence la plus immédiate est l'impossibilité de reconstituer simultanément la suture fronto-pariétale droite et la suture pariétale. On peut noter également la prédominance des vestiges gauches, prédominance qui va être encore plus manifeste par la suite, sans qu'il soit possible d'en donner une interprétation définitive.

2. — Le temporal gauche. (Planche II, fig. 2). Nous n'avons trouvé qu'un seul temporal, le gauche, en assez bon état. Ses dimensions maximales sont : 6,31 x 5,99 cm. Les trois parties caractéristiques de ce temporal sont intactes.

a) Le squamosal, de forme ovulaire, mesure 5,10 cm dans son grand axe et se raccorde exactement avec la partie antéro-latérale gauche du pariétal gauche (cf. § A 1).

b) Le tympanal, de forme grossièrement cylindrique, mesure 3,36 x 1,75 cm. Pointu vers l'intérieur, il présente en dessous du squamosal l'orifice du trou auditif externe. Cet orifice est ovale et mesure, dans sa plus grande dimension, 0,90 cm.

c) Le pétreux, de forme ovale, mesure 3,10 cm pour son plus grand diamètre. Il est légèrement convexe en arrière du tympanal. Des apophyses se rattachant normalement au temporal, ni l'*apophyse mastoïde*, ni l'*apophyse styloïde* n'ont pu être retrouvées. Par contre, sur le squamosal, surplombant le trou auditif, on remarque un vestige de 1,10 x 0,10 cm, appartenant à la base de l'*apophyse zygomatique*.

Nous devons signaler l'existence de vingt-sept fragments osseux trouvés dans la terre emplissant la boîte crânienne : leur appartenance au crâne est manifeste, mais leur identification précise se révèle délicate.

#### B. — Les mâchoires (6).

Il s'agit de deux fragments gauches, l'un appartenant à la mâchoire supérieure, l'autre à la mandibule.

1. — Maxillaire supérieur gauche (Pl. III, fig. 1, 2 et 3). D'une longueur de 3,50 cm, il présente, nettement marqués :

6. *Ibid.*

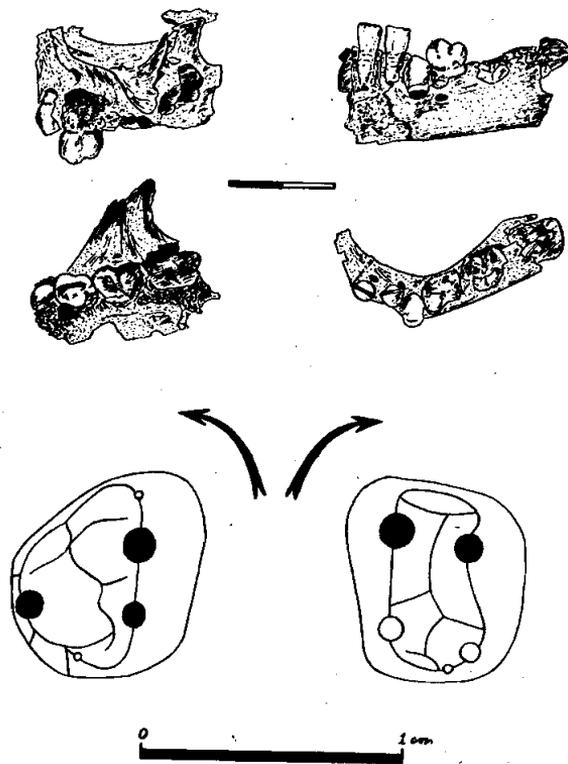


Planche III

Sur la face vestibulaire, le *trou orbital*.

Sur la face linguale, des vestiges de l'*apophyse palatine* et du *sinus maxillaire*.

Le fragment de mâchoire ne comporte que quatre dents : du côté mésial au côté distal on distingue une canine puis trois molaires ; il n'y a pas d'incisives, la partie maxillaire antérieure à la canine étant détruit.

a) La canine (7).

Diamètre méso-distal : 0,86 cm.

Diamètre vestibulo-lingual : 0,58 cm.

Il s'agit d'une canine déciduale de dont seul le sommet de la face occlusale devait faire saillie au niveau de la gencive ; l'émail est brunâtre. La couronne possède une face vestibulaire convexe et une face occlusale fortement pointue. Elle est marquée, du côté lingual, par deux sillons, un mésial et un distal. Sur la face vestibulaire se retrouve le sillon mésial, mais beaucoup moins net.

b) Molaire déciduale (8).

M.D. : 0,67 cm.

V.L. : 0,83 cm.

Sa position sur la mâchoire montre que cette dent était fonctionnelle ; l'émail est blanc. La face occlusale est caractéristique d'une molaire déciduale supérieure 1 ou dm<sup>1</sup> ; trois cuspidés sont bien marqués : le *paracône*, qui est très volumineux ; il surplombe une forte convexité de la face vestibulaire et présente, au niveau de la face occlusale, un net sillon mésial orienté obliquement par rapport à l'arc dentaire. En avant du sillon mésial on observe l'ébauche à peine marquée d'une cuspidé supplémentaire. Distalement par rapport au paracône, un sillon le sépare d'un *métacône*. Ce métacône présente sur la face occlusale trois petites denticulations dont la plus haute est située à 0,03 cm en dessous de la pointe du paracône. Sur la face linguale, une cuspidé unique de type *protocône* est disposée face au sillon distal : elle est marquée lingualement par trois dépressions, dont la plus nette, située disto-lingualement, isole une très petite cuspidé que l'on peut considérer comme une ébauche d'*hypocône*.

c) Molaire déciduale 2, dm<sup>2</sup> (9). Enfoncée dans l'alvéole dentaire, cette molaire n'était pas encore fonctionnelle.

M.D. : 0,83 cm.

V.L. : 0,85 cm.

La face occlusale est différente de la précédente par sa couleur rougeâtre et par sa taille ; l'étude des cuspidés est rendue difficile par le fait que la périphérie de la couronne est en partie cachée par les bords de l'alvéole. Sur la face vestibulaire, deux cuspidés, dont la plus volumineuse est un paracône. Ce paracône est séparé d'un métacône situé vestibulo-distalement par un sillon qui, sur la face vestibulaire, semble se poursuivre et qui du côté lingual de la face occlusale vient s'adosser à une cuspidé de type protocône.

d) Molaire définitive 1, M<sup>1</sup> (10-11).

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. P. Tallec. Stomatologie, Morphologie dentaire, Encyclopédie Médico-chirurgicale, 11, 1964. 22 003 A 10, 22 003 C 10, 22 003 C 20, 22 003 D 10.

M.D. : 0,80 cm.  
V.L. : 0,85 cm.

Comme dm', elle est enfoncée dans l'alvéole dentaire et n'était donc pas fonctionnelle. La couronne seule est présente; en effet, il est possible de vérifier au niveau d'une partie brisée du sinus maxillaire l'absence totale de racines. La face occlusale peut s'inscrire dans un parallélogramme.

Quatre cuspidés sont visibles : situé méso-distalement, le protocone est plus ou moins caché par le bord lingual de l'arcade dentaire; par contre, les cuspidés vestibulaires, méso-vestibulaire (le paracône) et disto-vestibulaire (le métacone) sont bien dégagées; il en est de même de la cuspide disto-linguale ou hypocone dont le développement est équivalent à celui des trois autres cuspidés. Un sillon en forme de H majuscule sépare les quatre cuspidés; la barre médiane de ce H serait sensiblement oblique par rapport à l'arc dentaire. Distalement et vestibulairement le sillon se continue sur la couronne jusqu'au niveau du collet.

2. — Mandibule (côté gauche). (Planche III, fig. 4, 5 et 6). C'est un fragment de 4,2 cm de long, mieux conservé que le maxillaire supérieur, en effet, le nombre des dents est complet : deux incisives, une canine et trois molaires. Avant de passer à l'étude des dents, signalons la présence du trou mentonnier, bien visible sous la première molaire.

a) Incisives déciduales di<sup>1</sup> et di<sup>2</sup>.

di<sup>1</sup> : M.D. : 0,42 cm.  
V.L. : 0,36 cm.  
di<sup>2</sup> : M.D. : 0,44 cm.  
V.L. : 0,39 cm.

La couronne est blanc nacré, la racine jaunâtre et l'orifice pulpaire large (diamètre : 0,20 cm). La face vestibulaire est assez convexe; la face linguale, concave, présente, aussi bien pour di<sup>1</sup> que pour di<sup>2</sup>, deux dépressions : une mésiale et une distale, à peine marquée, visibles surtout au niveau de la face occlusale. Notons une très légère table d'usure, un peu plus nette pour di<sup>1</sup> que pour di<sup>2</sup>. Dans les alvéoles de ces deux dents, les bourgeons des dents définitives sont déjà visibles. Rattaché à la mandibule, un très petit fragment droit montre également le bourgeon de remplacement d'une incisive.

b) Canine déciduale dc (13). Identique comme forme et comme couleur à la canine déciduale supérieure, elle devait cependant être moins saillante au niveau de la gencive.

Elle est inclinée en direction linguale et montre une racine très courte — 0,18 cm — présentant un large orifice pulpaire de 0,50 cm, ce qui prouve qu'elle était en voie de formation.

c) Molaire déciduale dm. (14). (Planche III, fig. 6). La couronne blanc-nacré montre sur sa face occlusale quatre cuspidés bien marquées. La face vestibulaire est fortement convexe au-dessus d'une racine méso-vestibulaire bien visible. La cuspide méso-vestibulaire, ou protocone, est très volumineuse. A l'avant des deux cuspidés mésiaux, un fort sillon mésial, limité par une crête mésiale, surplombe la pointe de la canine.

12. E. Genet-Varcin, op. cit.  
13. *Ibid.*  
14. *Ibid.*

En retrait par rapport au protocone, un métacone pointu. En arrière, le talonide est assez développé : on note une légère crête distale limitant une fossette distale dont le bord mésial est constitué par la base des deux cuspidés du talonide; le vestibulaire ou hypocone est plus volumineux que le lingual ou entocone. Nous remarquons que, bien que la molaire ayant dû être fonctionnelle, la face occlusale ne présente aucune trace d'usure : les cuspidés sont très largement pointues.

d) Molaire déciduale dm. (15).

M.D. : 0,78 cm.  
V.L. : 0,75 cm.

La couronne à quatre cuspidés est entièrement incluse dans l'alvéole dentaire; elle n'était pas fonctionnelle. Sa couleur rougeâtre la fait ressembler à dm'.

e) Molaire définitive M<sub>1</sub> (16-17).

M.D. : 1,09 cm.  
V.L. : 0,83 cm.

Seule la couronne est présente : sa face occlusale est inscriptible dans un parallélogramme dont la plus grande dimension est méso-distale. Cinq cuspidés sont visibles. Le protocone et le métacone sont difficilement étudiables : ils sont en partie cachés par les rebords de l'alvéole dentaire. Ils sont limités sur leur face distale par un sillon vestibulo-lingual assez net qui divise la face occlusale en une partie mésiale et une partie distale. Cette partie distale présente, du côté vestibulaire, un hypocone volumineux séparé par un sillon à peine marqué et d'un hypoconulide très petit. Sur le côté lingual, un entocone, séparé de l'hypocone par un sillon sensiblement méso-distal, présente sur sa face distale une ébauche d'entoconulide (tuberculum sextum des auteurs) plus petit encore que l'hypoconulide. Le sillon dryopithécien est peu marqué; cependant, il semble que l'on puisse rattacher cette molaire au schéma Y5 « A » d'Hellman (18). Cette dent, étant donné sa position dans l'alvéole, n'était évidemment pas fonctionnelle.

Huit dents furent trouvées isolées, nous avons jugé inutile d'en faire une étude détaillée; cependant, leur détermination permet de les attribuer au côté droit des deux mâchoires, ce qui est intéressant étant donné la rareté des vestiges droits. L'énumération qui suit montre que ce sont toutes des dents dont la symétrie gauche a été décrite en détail plus haut. Il s'agit de :

di (vraisemblablement di<sup>1</sup>),  
dc supérieure,  
dc inférieure,  
dm',  
dm,  
dm',  
dm,  
M'.

C — Reconstitution et datation.

15. *Ibid.*  
16. *Ibid.*  
17. P. Tallec, op. cit. note 11.  
18. E. Genet-Varcin, op. cit.

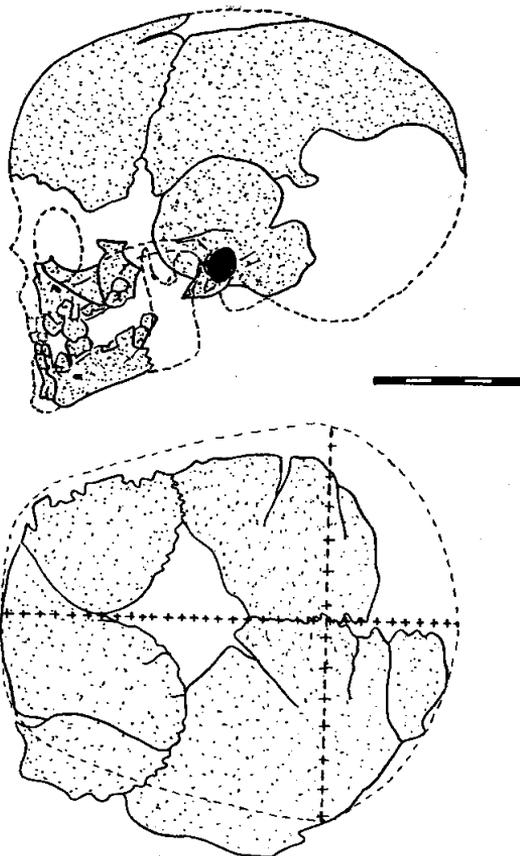


Planche IV

## 1. — Reconstitution. (Planche IV, fig. 1 et 2).

L'absence presque totale de fragments droits, déjà signalée, a rendu le travail de reconstitution délicat, surtout en ce qui concerne la boîte crânienne. Cependant, en tenant compte de la forme du bregma, de la suture pariétale, de la bosse pariétale, et de la suture fronto-pariétale, il a été possible de schématiser la forme globale que devait présenter la voûte crânienne au moment de l'inhumation.

Cette reconstitution, pour arbitraire qu'elle soit, nous a permis de déterminer une longueur fronto-occipitale de 15,5 cm et une largeur pariétale de 13,3 cm.

Ces dimensions donnent un *indice céphalique* de 85 (19 et 20). Nous sommes donc en présence d'un crâne de type *brachycéphale*. Notons à ce sujet que la brachycéphalie n'est pas une constante chez les arvernes, des travaux plus anciens indiquant des cas de dolicho-céphalie.

Il a été, par contre, assez aisé de reconstituer le profil gauche en tenant compte du rebord gauche du frontal, du pariétal gauche et du temporal gauche dont la base vestigiale de l'apophyse zygomatique détermine l'emplacement de l'arcade jugale jusqu'au niveau de l'orbite.

Le maxillaire gauche possédant encore la base de l'orbite, le recadrément est, par suite, possible avec le temporal. D'autre part, en réalisant l'occlusion des deux molaires dm<sup>1</sup> et dm<sup>2</sup>, occlusion qui est de type ancastrant (21), nous avons pu mesurer une distance de 3 cm pour l'espace séparant le trou sous-orbitaire du trou mentonnier et une hauteur de 13,3 cm pour la tête. Nous remarquons, au sujet de cette dernière dimension, qu'elle est la même que la largeur pariétale indiquée plus haut. Tenant compte enfin que pour la mandibule le côté méial de di, correspond sensiblement au milieu de la mâchoire inférieure, il nous a été possible de déterminer l'écartement de la mandibule : il devait être de 3 cm au niveau de dm<sup>2</sup>.

## 2. — Datation absolue.

Par ces termes de datation absolue, nous entendons l'âge intrinsèque des vestiges humains étudiés ; après examen du mobilier, nous envisagerons une datation relative de la sépulture, c'est-à-dire sa place dans la chronologie proto-historique.

Deux données précises nous ont permis de conclure d'une façon satisfaisante quant à l'âge absolu. Examinons en détail quelles sont ces données : il s'agit tout d'abord de *l'aspect de la boîte crânienne*.

Nous avons déjà signalé l'important bregma formé par la bordure postérieure du frontal et la bordure antérieure des deux pariétaux ; il est de forme losangique et mesure 4,9 × 5,6 cm.

La fontanelle antérieure s'ossifie classiquement entre 18 et 36 mois ; ceci nous donne donc une indication précieuse, l'âge probable de ces restes humains étant très certainement situé entre ces deux limites, nous sommes donc en présence, en première approximation, d'un très jeune enfant.

Cette extrême jeunesse va être confirmée par *l'examen de la denture*.

19. G. Izard, La pratique stomatologique, VII, Orthodontie, Masson, 1943, pp. 66 à 71.

20. M. Aron et F. Grasse, Biologie animale, 1967, pp. 1238 et 1239.

21. H. Bone et R. Chanton, Anatomie comparée des vertébrés, dans Zoologie, t. II, P vol., 1961, pp. 384, 391.

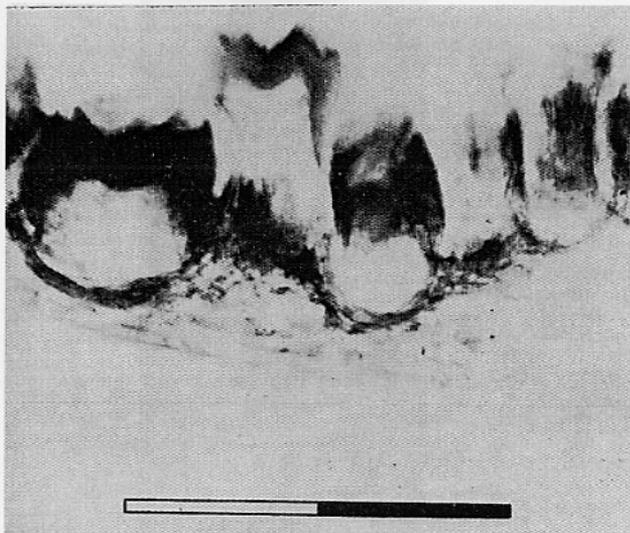


Planche V

Nous avons déjà montré que toutes les dents, sauf deux molaires étaient des dents déciduales. Au moment de la mort, seules étaient fonctionnelles les incisives et la première molaire ; les canines achevant leur croissance devaient à peine faire saillie au niveau de la gencive.

Il nous a semblé intéressant de comparer deux formules dentaires ainsi établies :

1°) Une formule dentaire que nous avons appelée *formule dentaire réelle* ; elle tient compte de toutes les dents présentes sur les deux mâchoires et peut s'exprimer ainsi :

$$\begin{array}{cccc} 2 & 1 & 2 & 1 \\ \hline 2 & 1 & 2 & 1 \end{array}$$

2°) Une deuxième formule que nous avons appelée *formule dentaire apparente* ; elle ne tient compte que des dents fonctionnelles et peut s'exprimer ainsi :

$$\begin{array}{cccc} 2 & 0 & 1 & 0 \\ \hline 2 & 0 & 1 & 0 \end{array}$$

Cette comparaison montre bien que le sujet n'avait pas achevé sa dentition lactéale. Signalons que, actuellement, l'apparition des dents déciduales s'échelonne de 6 à 36 mois (22). On peut considérer comme valables ces deux limites.

Un examen de la radiographie dentaire de la mandibule nous permet de préciser l'état de la dentition au moment de la mort du sujet. Signalons que l'avant de la mandibule est situé sur la gauche de la photographie (Planche V) (23).

Les deux di sont peu nettes, cependant, on note à leur base l'emplacement des deux futures incisives définitives : leur bord supérieur devait commencer de se calcifier. La base de dc montre également un espace bien visible correspondant à la racine qui achevait sa calcification et peut-être à l'ébauche de la couronne de la canine adulte. L'étude est plus difficile pour dm, dont on voit bien cependant l'ébauche latérale des racines, mais, il est presque impossible d'affirmer un début de calcification coronaire de P, bien qu'il soit logique de l'admettre. dm, présente un vaste espace, situé sous la couronne, limité par les racines mésiale et distale qui commençaient leur calcification. Le bourgeon de remplacement devait être présent, mais dans un état de pré-calcification, c'est-à-dire seulement un début d'organisation tissulaire au sein de la gencive.

On peut établir un ordre d'apparition des dents en tenant compte que dm<sup>2</sup> n'ayant que la couronne et le haut des racines formés dans l'alvéole dentaire ne devait apparaître logiquement qu'après la sortie de dc :

di 1 — di 2 / dm 1 / dc / M 1 ...

La ressemblance avec ce même schéma, appliqué à la dentition actuelle, est indéniable (24).

Dans le temps, la mort s'est donc située avant la sortie de dc, ce qui nous permet de conclure à un âge intrinsèque de 18 à 20 mois.

22. a) G. Izard, op. cit., note 19, pp. 65, 71.

b) G. Beltrami, Stomatologie, Histologie, Morphologie, Encyclopédie médico-chirurgicale, 1<sup>re</sup> édit., 7 - 1939, pp. 10, 11 et 12.

c) G. Carlier, Stomatologie, Dystrophies dentaires, généralités, dans Encyclopédie médico-chirurgicale, op. cit., note 22 a, pp. 1 à 4.

23. La radiographie de cette mandibule a été effectuée par le Docteur Lamy, chirurgien-dentiste à Roanne auquel nous exprimons nos vifs remerciements.

24. a) G. Beltrami, op. cit., note 22 b. - b) G. Carlier, op. cit., note 22 c.

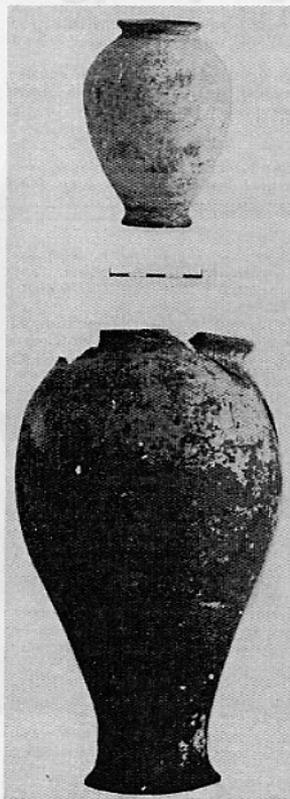


Planche VI

## IV — ANALYSE DES VASES D'OFFRANDE

Ces vases (Planches VI, VII, VIII) sont au nombre de quatre, détériorés par le temps ; mais ils se reconstituent totalement. Nous sommes en présence de deux groupes de céramiques : des vases peints de forme haute et des coupes ou plats dont la caractéristique est la faible hauteur par rapport au diamètre.

A) Les vases peints. Le plus important des deux vases recueillis se présente sous l'aspect d'un récipient très élancé, à col évasé mais étroit (Pl. VI, fig. 2). Le pied est également étroit et évasé, d'un diamètre inférieur à celui du col ; la partie la plus renflée de la panse se situe approximativement au troisième quart supérieur du récipient. La hauteur totale du vase est de 0,24 m ; les parois sont fines, 2 à 4 mm ; la pâte, de couleur rose sombre, est recouverte à l'extérieur, d'un engobe blanc dont seules quelques larges plaques subsistent. Sur ces rares zones blanches, on perçoit des traces de peinture brune, beaucoup trop ténues pour qu'il soit possible de distinguer des motifs.

Le deuxième vase peint est petit, sa hauteur n'est que de 0,115 m (Pl. VI, fig. 1). Son aspect est assez écrasé car le diamètre maximal de la panse est de 0,08 m, ce qui alourdit la forme. La technique de fabrication est identique à celle observée à propos du premier vase ; l'engobe blanc, plus résistante, a conservé quelque traces de peinture brune ; il est possible de discerner quelques motifs courbes épais.

Ces deux récipients semblent avoir été montés à la main, sans l'aide du tour, comme en témoigne leur forme asymétrique.

B) Les vases de forme basse. Ces vases, disposés en avant du crâne du petit défunt, sont au nombre de deux : une écuelle à rebord rentrant et une large coupe à rebord.

L'écuelle à rebord rentrant est un vase d'usage courant à la période de La Tène, mais cet usage perdure. Le récipient que nous présentons ici mesure 0,185 m de diamètre (Pl. VII, fig. 1). L'intérieur est orné de rayons lissés. L'ensemble est assez grossier ; la préparation peu soignée de la pâte et la cuisson réductrice n'ont pas permis au potier de fabriquer un vase particulièrement résistant si l'on en juge par son mauvais état de conservation et sa particulière friabilité.

La coupe à rebord mérite une attention toute spéciale en raison de sa forme et du soin avec lequel elle a été fabriquée. Ce récipient, très évasé, est muni d'un pied en couronne, fait inhabituel sur les vases domestiques d'usage courant (Pl. VII, fig. 2 a et 2 b). Ce pied est d'ailleurs muni d'un trou, ce qui laisse supposer qu'il était suspendu à la paroi de la maison lorsqu'il n'était pas en service. Très bas, sa hauteur n'est que de 0,05 m pour un diamètre de 0,25 m. Son aspect est élégant. La pâte est grise, fine ; les surfaces sont soigneusement lissées ; la technique de cuisson reste réductrice mais semble nettement améliorée par rapport à celle observée sur l'écuelle. Un léger redant marque la séparation entre la partie plate et horizontale du rebord et la courbe de la panse. Un bourrelet termine le rebord. Ce récipient semble avoir été tourné.

Ce type de vase évoque une forme classique de céramique campanienne, en particulier celle décrite sous le n° 36 (type A) par Lamboglia (25). Mais il évoque seulement cette forme car il s'agit incontestablement

25. N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, 1<sup>er</sup> Congrès International d'Etudes Ligures, Bordighera, 1952, p. 183.

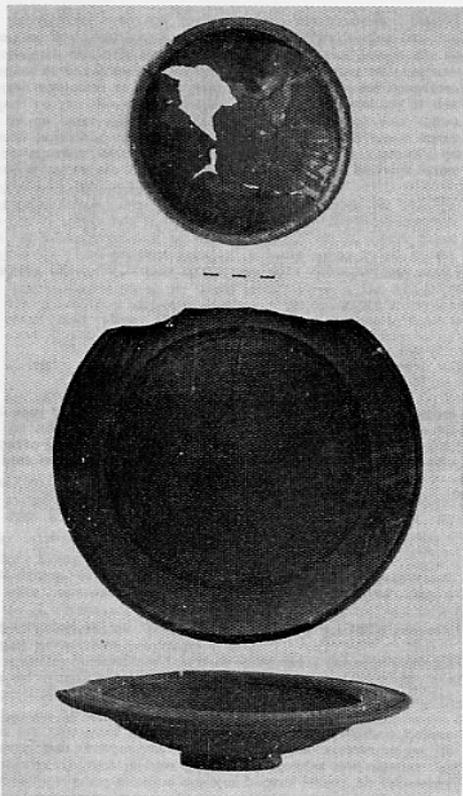


Planche VII

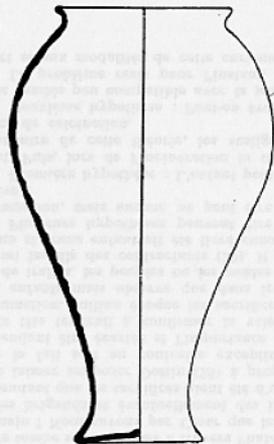


Planche VIII

tablement, en raison de la technique de fabrication, d'une production imitant les importations de campaniennes dont de nombreux témoins ont été rencontrés au cours de nos travaux. Une poche à détritits étudiée en 1966 nous montrait, associées, les céramiques campaniennes et leurs imitations (26). Il est possible que des potiers locaux ou régionaux aient cherché à reproduire le plus fidèlement possible des articles qui concurrençaient leur production mais il est plus vraisemblable de supposer que ces imitations ont une origine plus lointaine qu'il s'avère cependant difficile de préciser dès à présent.

Il est intéressant d'observer que les quatre vases d'offrande que nous venons de décrire sont, en dehors de leur qualité culturelle, des témoignages d'usages domestiques ; ils nous renseignent de façon concrète sur l'utilisation de certains récipients :

1\*) Le plus important des deux vases peints était destiné à contenir un liquide.

2\*) Le plus petit vase peint était vraisemblablement un vase à boire comme semble en témoigner sa position et sa disproportion par rapport au plus grand.

Les deux récipients de forme basse sont encore plus évocateurs :

1\*) Le plus grand contenait des éléments d'os de bovidés qui avaient été brisés pour tenir à l'intérieur ; il s'agit incontestablement d'un plat servant à la présentation des aliments.

2\*) Le plus petit, l'écuëlle à rebord rentrant, dont nous avons déjà noté l'abondance à la période de La Tène, était le récipient individuel dans lequel on mangeait. Il correspondait à notre assiette de tous les jours. Son rebord devait lui permettre de contenir des aliments liquides ou solides.

\*\*

## V — CONCLUSION

Les analyses que nous venons d'effectuer nous apportent des certitudes sur l'âge de l'être humain enseveli, environ 18-20 mois, et sur l'époque de cet ensevelissement, la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère si l'on se réfère aux importations de céramiques campaniennes et à leur imitations découvertes dans la sépulture et dans les niveaux archéologiques correspondants.

Par contre, la nature même de cette inhumation partielle nous échappe. Tout d'abord, certains os brûlés trouvés dans le voisinage de la tombe nous laissent supposer une incinération quasi totale mais, aucun des os de cette tête incomplète ne présente les traces d'une action du feu. Le fait que le crâne était enseveli verticalement et que les vases situés au-dessus et à côté étaient intacts permettent d'affirmer que ces vestiges osseux étaient disposés de cette façon lors de l'enfouissement, c'est-à-dire que déjà manquaient à ce crâne une partie des os du côté droit ainsi qu'une partie des mâchoires. Il ne semble pas que les parties manquantes aient été détruites par une éventuelle acidité du sol.

26. R. Périchon, Rapport à la Direction des Antiquités, 1966, p. 10.

Sommes-nous en présence d'une coutume particulière concernant les enfants ? Il n'est pas possible de répondre affirmativement car cette tombe semble isolée à travers l'habitat. Peut-on évoquer un sacrifice humain ? Nous savons par César que les Gaulois sacrifiaient les voleurs et les brigands et éventuellement des innocents (27). Il ne semble pas cependant que les sacrifices aient été d'un usage courant comme tendrait à le laisser supposer Dottin (28) à propos d'un texte de Justin (29) et que le fait soit au contraire exceptionnel. Cette hypothèse ne peut cependant être écartée et l'importance de l'offrande déposée autour de cette tête tendrait à confirmer la valeur symbolique attachée à cette inhumation. Jullian évoque les sacrifices humains sans préciser le sort des enfants mais observe que dans le cas de ligues, de conjurations ou de traités, les peuples ou les nobles se donnaient des otages choisis parmi les fils des contractants (30). Il semble cependant peu probable qu'un si jeune enfant ait été livré comme otage (31).

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette inhumation, mais aucune ne peut être considérée d'une manière définitive :

Première hypothèse : L'enfant peut être mort de maladie ou d'accident. Puis, lors de l'incinération la tête n'a pas été détruite. Mais, à l'encontre de cette théorie, les vestiges osseux ne présentent aucune trace de calcination.

Deuxième hypothèse : Peut-on évoquer le culte des têtes coupées ? Cela semble peu compatible avec la jeunesse du sujet (32).

Le problème reste pour l'instant, entier quant aux raisons de la mort et aux modalités de cette curieuse inhumation.

27. De bello gallico. VI. 16.

28. La religion des Celtes, 1904, p. 34.

29. Histoires. XXVI. 2.

30. C. Jullian, Histoire de la Gaule, t. II, p. 412.

31. César (B.G. I. 31) évoque surtout ce problème à propos des otages confiés par les gaulois à Arioviste. « Ariovistum autem, ut semel Gallorum « copias proelio vicerit, quod proelium factum sit ad Magetobriam, superbe ei « crudeliter imperare, obsides nobilissimi cuiusque liberos poscere, et in eos « omnia exempla cruciatuque edere, si qua res non ad natum, aud ad voluntatem ejus facta sit ».

32. Il s'agirait surtout d'une coutume guerrière ; cf. Jullian, Histoire de la Gaule, t. II, p. 200.